



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

BULLETIN N° 11 – SEPTEMBRE 2020

Site internet : association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com
Courriel : jeannedarcpoitiers@gmail.com
Secrétariat-Trésorerie : Laurent COGNY – 5 bis rue Jean Jaurès –
Bât A – appt 8 – 86000 POITIERS

Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire

Bulletin spécial

Centenaire de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc

SOMMAIRE

Introduction :
Sainte Jeanne, les
leçons d'un centenaire
Jean-Baptiste Geffroy

Sainte Jeanne d'Arc
fut Reine de France
Jean Séchet

1430-1930, cinq siècles
de représentation
de Sainte Jeanne d'Arc
Jacques Boisard

D'Orléans à Patay,
la fulgurante épopée

J.B.

Sainte Jeanne, les leçons d'un centenaire

Cette année du centenaire de la canonisation de Jeanne imposait à notre association un effort particulier pour mettre à l'honneur celle qui reste, au-delà des croyances, des convictions politiques, l'héroïne la plus proche, la plus émouvante, la plus française, la plus incontestable dans ce monde moderne qui conteste tout, et surtout ce qui est saint. Car c'est une manière de paradoxe que de constater que cette canonisation, qui est une proclamation fondamentalement religieuse, strictement catholique, éclaire et magnifie le regard profane que les hommes d'aujourd'hui portent sur Jeanne. C'est sans doute un des aspects les plus surprenants de l'épopée johannique, qu'elle n'oppose pratiquement jamais, mais fusionne, unifie. Mais tout de même, Jeanne, reine de France ; voilà un titre qui a de quoi surprendre.

La royauté de Jeanne est unique et exemplaire en ce qu'elle conjugue le spirituel et le politique de telle sorte qu'ils sont tous deux à la fois distincts et associés, exempts de toute confrontation. C'est de cette royauté de Jeanne dont Jean Séchet a voulu ici nous parler ; royauté mal connue, voire ignorée, mais qui est pourtant une réalité historique incontestable.

Cette royauté de Jeanne procède d'une « triple donation », donation parfaitement réelle, enregistrée par devant notaire. Elle est donc un fait historique, un acte juridiquement constaté : à la demande de Jeanne, le roi Charles VII lui fait don de son royaume ; Jeanne aussitôt en fait don à Jésus-Christ ; et Jésus le redonne à Charles. Cette transaction est aussi transition, car par ces trois opérations, le royaume de France a, d'une certaine manière, changé de nature. Plus exactement, sa nature spirituelle a pris une autre dimension. La royauté johannique, cette royauté de quelques instants a entraîné deux conséquences : d'une part, à cet instant, Charles VII est vraiment roi de France, et lieutenant de Dieu sur terre. D'autre part, il est roi par délégation de Celui qui est roi de France. On comprend ainsi que la Couronne de France ne peut être patrimoniale, et qu'elle ne peut être que successive. L'intervention de Jeanne fixe définitivement le statut spirituel de la monarchie française qui, dès lors, ne peut être dépouillée de sa dimension sacrale.



Mais surtout, Jean Séchet montre bien que cette mission de Jeanne ne peut se limiter au temps étroit de sa mission terrestre, que cette mission est aussi posthume, qu'elle épouse celle de Jésus-Christ, qu'elle est couronnée cinq siècles plus tard par une canonisation destinée à éclairer un monde de fer, de sang, d'impiété, à éclairer une France dans un état de plus profonde pitié que celle du royaume de 1429. Plus que jamais, Jeanne reste aujourd'hui une source d'inspiration spirituelle et politique. Aussi bien, la décision de l'État républicain de décerner officiellement à Jeanne le titre « d'héroïne nationale » et de lui accorder une fête annuelle a quelque chose d'étonnant et de paradoxal puisqu'aussi bien, cette fête n'est jamais officiellement célébrée sinon par les mouvements nationaux y compris par ceux qui ne souscrivent à sa mission divine que d'une manière « latérale ». Peu importe d'ailleurs. Les doutes spirituels d'un Charles Maurras ne l'ont pas empêché de donner de l'épopée johannique une des plus belles et des plus pénétrantes synthèses politico-mystiques.

Il revenait à notre président Jacques Boisard d'illustrer cette année anniversaire par une riche évocation des représentations de Jeanne d'Arc ; ces représentations qui traduisent cette volonté à travers les siècles de rechercher, selon le mot de Barrès, « le vrai visage de la Pucelle », même si elles oscillent parfois entre exaltation et dénigrement. Littérature avec Christine de Pisan, Charles Péguy, Maurras, Barrès, la musique avec Couperin ou Franz Liszt, la peinture, avec Ingres ou Boutet de Monvel, la sculpture avec Frémiet ou Maxime Réal del Sarte, cinéma avec Otto Preminger et Ingrid Bergman ; tous ont conjugué leurs talents, pour représenter Jeanne et en exalter la lumineuse figure, même si parfois la représentation tourne à la récupération idéologique la plus grossière : Jeanne d'Arc défenseur des droits de l'homme ; il n'y avait que la patrie de Barnum et Jacques Chirac pour oser y penser.

Il est toutefois une représentation de Jeanne que je me permets d'évoquer : celle qui consiste à comparer Charles De Gaulle à la Pucelle. Généralement, cette association faisait surtout le bonheur des chansonniers. À l'époque, un Pierre-Jean Vaillard s'en est donné à cœur joie. Deux « gaullolâtres » l'ont affichée sans rire. D'abord, l'ineffable Mauriac dans son épaisse hagiographie de De Gaulle brillamment dézinguée par Jacques Laurent dans son « Mauriac sous De Gaulle ». Ensuite, le RP Riquet, à la cathédrale d'Alger où l'archevêque Léon-Étienne Duval, indéfectible supplétif du FLN, l'avait invité fin mai 1958 pour préparer les catholiques algérois à l'arrivée de De Gaulle à Alger. Le sermon du RP qui avait propulsé De Gaulle sur les cimes de l'épopée johannique fut assorti, à la réception qui suivit, d'un commentaire bien acidulé de notre cher abbé Georges Dahmar, premier prêtre kabyle et premier vicaire du chanoine Aquilina, curé de l'église Saint Augustin, ma paroisse algéroise. À cette comparaison éculée « De Gaulle-Jeanne d'Arc », l'abbé Dahmar avait opposé la question qui fâche : « Quand est-ce qu'on le brûle ? », au grand dam de l'Excellence et de son petit porte-voix.

Ainsi, Jeanne n'est-elle pas seulement une inépuisable source d'inspiration spirituelle, politique et artistique. Elle nous donne aussi l'occasion de sourire aux dépens des imbéciles.

Jean-Baptiste GEFROY

Sainte Jeanne d'Arc fut Reine de France

Lorsqu'il me fut demandé si j'acceptai de proposer un article ayant trait à l'action politique de Jeanne, j'ai bien volontiers accédé à ce souhait, bien que le thème retenu ne soit pas très facile à traiter, tant la figure « légendaire » de la sainte Lorraine est généralement beaucoup plus connue comme une héroïne surnaturelle habitée par l'accomplissement de la mission qui lui avait été dictée par les voies célestes de Catherine, Marguerite et saint Michel.

Il est, en effet, de première évidence que cette mission qui consistait à « bouter les Anglais hors de France » afin de rétablir le souverain en ses droits légitimes, ne pouvait être qu'un acte politique. Le titre donné à cette courte étude, aussi curieux ou inattendu qu'il puisse paraître, n'est pas du tout une vue de l'esprit, mais bien au contraire l'illustration d'un fait historique incontestable et d'une extrême importance politique pour la sauvegarde temporelle du Royaume de France, désignée par Dieu comme « Fille aînée de l'Église ».

Or ce titre de *Reine de France*, attribué à Jeanne d'Arc est assez peu souligné, voire ignoré ou délibérément éclipsé par les innombrables historiens johanniques, en tout temps et en tous lieux. C'est la raison pour laquelle il nous semble essentiel de la faire sortir de l'oubli et la mettre en pleine lumière.

Rappelons en quelques mots l'origine de « la grande pitié » qui s'était abattue sur le royaume : après la victoire des Anglais lors de la bataille d'Azincourt (1415), au cours de laquelle fut exterminée la fine fleur de la chevalerie française, la cause pouvait être considérée comme désespérée, d'autant plus que la reine Isabeau de Bavière, épouse du roi fou Charles VI, fit répandre le bruit de la mise en doute de la filiation légitime du Dauphin. C'est pour ce motif que le traité de Troyes stipulait que le roi Angleterre Henri V (qui était le gendre de Charles VI, ayant épousé sa fille Catherine, sœur du Dauphin) fut déclaré héritier du trône de France. Mais Dieu savait et veillait. Il savait que le Dauphin était vrai Fils de France et donc héritier. Il savait qu'il avait droit à la couronne et devait être sacré au plus vite, afin que la France ne tombât pas sous le joug anglais. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de l'archange saint Michel (ange gardien de la France), de sainte Catherine d'Alexandrie et de sainte Marguerite (reine d'Écosse, 1047-1093), Dieu suscita l'émergence d'une enfant de 17 ans pour en faire une vierge guerrière, aux vertus de foi et de force incomparables.

Lors de sa rencontre avec le Dauphin Charles, à Chinon, le 11 mars 1429, Jeanne lui adressa trois requêtes, dont l'une fut qu'« il fit donation de son royaume au Roi du Ciel et qu'après cette donation, le Roi du Ciel ferait pour lui ce qu'il avait fait pour ses prédécesseurs et le rétablirait dans l'état d'autrefois ». Ensuite eurent lieu la délivrance d'Orléans (8 mai), puis la victoire miraculeuse de Patay (18 juin), lors de laquelle périrent 2000 Anglais et seulement cinq combattants français !

Quelques jours après (le 21 juin), Jeanne et le Dauphin étaient tous les deux présents à l'abbaye de Fleury-sur-Loire (qui abritait les principaux restes de saint Benoît, le fondateur du monachisme bénédictin ; l'abbaye prit de ce fait, ensuite, le nom de Saint-Benoît-sur-Loire). C'est là que se déroula l'entretien décisif connu sous le nom de **La Triple donation**, dont le récit a été établi par l'abbé Stephen Coubé, dans son livre *L'Âme de Jehanne d'Arc* (Ed. Lethielleux, 1910), dont nous reproduisons le texte :

« Jeanne dit à Charles : *Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ?* Le Roi hésite, puis consent. *Sire, donnez-moi votre royaume.* Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille, lui répondit : *Jehanne, je vous donne mon royaume.* Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi ; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : *Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien.* Puis, aussitôt après, très grave et s'adressant aux secrétaires, elle leur dit : *Écrivez : Jeanne donne le royaume à Jésus-Christ.* Et bientôt après : *Jésus rend le royaume à Charles* ».

C'est ainsi que Jeanne devint, pendant quelques instants, réellement et totalement Reine de France, non par le mariage, mais par le mérite.

« Le sacrifice était de taille, mais comme pour Abraham, la récompense fut immédiate et totale. Jehanne change de ton. Elle n'est plus demanderesse ; elle ne joue plus d'habileté. Elle est reine. Elle parle en reine. Et, en reine, messagère de Dieu. Elle, reine de France, donne, comme toute vierge, à son époux mystique, ce qui à cet instant lui est le plus cher, le royaume de France. Elle, l'enfant de 17 ans, donne, dans l'abandon, la générosité, la spontanéité, avec amour et sans retour, ce à quoi tout Français est le plus attaché : le plus beau royaume sous le ciel [...] Pour cette assistance profondément chrétienne, qui attendait depuis si longtemps la libération de la France et qui la vit s'accomplir en deux

mois, ce fut certainement un grand étonnement, une grande leçon, mais aussi, et surtout une grande élévation de l'âme durant ces minutes où se vécut le plus solennel moment de l'histoire de la France et de la Chrétienté. La récompense fut à la mesure du don : Charles VII fut solennellement investi du titre de Roi de France au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le pacte passé entre saint Rémy et la famille de France se renouvelait, mais avec une solennité jamais atteinte. Le roi de la terre et le vrai Lieutenant du roi du Ciel. Il est important de souligner que c'est Dieu qui, par la voix de Jehanne, choisit le Roi. Ce n'est pas Jehanne qui choisit » (1).

Moins d'un mois après (le 17 juillet 1429), Charles VII était sacré à Reims. La mission « politique » terrestre était accomplie. Jehanne vécut ensuite un calvaire de plus d'une année qui la conduisit vers son martyre à Rouen, après l'impossibilité de libérer Paris puis son arrestation à Compiègne.

Que faut-il en penser ? On pourrait supposer qu'elle ne fut qu'un instrument utilisé pour parvenir au but fixé, puis qu'elle fut ensuite abandonnée à son triste sort. La mission de la Pucelle aurait-elle donc été vaine ? Dieu aurait-il parlé et agi sans raison par la vierge guerrière ? C'est en sens absolument contraire qu'il faut interpréter les événements. En effet ce fut le début de sa deuxième mission, celle que M^{sr} Delassus a désignée du nom de la *Mission posthume*.

« Comme le Christ, elle est trahie, livrée à ses pires ennemis ; insultée, traînée devant un tribunal ecclésiastique irrégulier et sans pouvoir légitime. C'est seulement après avoir consommé son sacrifice jusqu'au martyre, que la France fut sauvée, comme le monde le fut par la mort du Christ » (2).

Cette mission posthume a été à plusieurs reprises, étudiée, explicitée, commentée par les meilleurs ecclésiastiques, théologiens et historiens qui, tous s'accordent pour affirmer que la Mission de sainte Jehanne d'Arc est à l'échelle du temps et ne s'est pas achevée en 1431, sur le bûcher à Rouen. Citons leurs noms : M^{sr} Delassus, le R.P. Ayroles (3), M^{sr} Pie (notre bon évêque poitevin, qui a prononcé, le 8 mai 1844, quand il n'était encore qu'abbé, un Éloge de Jehanne d'Arc, dans la cathédrale d'Orléans), dom Guéranger, Léon Gautier, le père Clérissac et, plus près de nous, le marquis de La Franquerie ou Jean Vaquié et tant d'autres. Leurs nombreux écrits peuvent être condensés ou résumés dans la synthèse suivante : « Si Dieu a attendu cinq siècles pour proclamer la gloire céleste de Jehanne d'Arc, c'est qu'il veut que la Pucelle soit un soleil éblouissant destiné à éclairer notre monde

au milieu de la confusion générale des esprits et des doctrines, c'est que notre époque a plus besoin qu'aucune autre de la protection et des principes qu'elle est venue affirmer d'ordre de Dieu ; que le péril n'a jamais été plus grand pour la Chrétienté » (4).

Citons seulement trois déclarations :

1/ Celle de l'abbé Pie, dans l'éloge de Jehanne d'Arc, prononcé en 1844, dans la cathédrale d'Orléans :

« (...) Composé harmonieux des perfections les plus contraires, des attributs qui semblent s'exclure, Jehanne n'appartient point à cet ordre de héros vulgaires que leurs brillantes qualités ne rendent pas meilleurs, et ses vertus ne sont pas celles dont l'enfer est plein. Jehanne est l'héroïne chrétienne par excellence. Ce que les hommes admirent en elle est ce que Dieu couronne ».

1/ Celle du pape Pie XII, dans un radio-message adressé à la France, le 25 juin 1956 :

« (...) Quel contraste entre cette inaltérable stabilité et les frêles apparences de l'humble jeune fille qui devait avoir une si grande part dans l'histoire de France ! Et pourtant, cette enfant, à première vue si fragile, devenait elle aussi un solide édifice. Telle une cathédrale enracinée dans le sol, elle creusait ses fondements dans l'amour de la patrie, dans un désir véhément de paix et une soif de justice qui devaient l'arracher de l'ombre où elle semblait confinée, pour la jeter dans le cours violent de l'histoire. Choisie par Dieu, une conscience inébranlable de sa mission, un désir ardent de sainteté, alimenté par la volonté de mieux correspondre à sa très haute vocation, lui feront surmonter les obstacles, ignorer les périls, affronter les grands de la terre, se mêler aux problèmes internationaux du temps et même se transformer en capitaine habillé de fer, pour monter, terrible, à l'assaut » (5)

2/ Jean Vaquié, dans un livret, *La Bataille préliminaire*, qui est certainement une des meilleures analyses contemporaines des « deux étendards », c'est-à-dire l'opposition entre la Cité de Dieu et la Cité de Satan :

« (...) L'état d'extrême angoisse dans lequel nous sommes quant à la ruine envahissante de toutes les œuvres terrestres de Notre Seigneur Jésus-Christ engendre une véritable spiritualité, c'est-à-dire une forme particulière de piété. Car notre âme est occupée uniquement par cette angoisse qui efface et surpasse tous les autres sentiments. Il nous est devenu impossible de penser à autre chose, tellement la situation est inouïe. Tel devait être aussi l'état d'esprit de Jehanne d'Arc qui contemplait avec tristesse la "grande pitié du royaume de France" » (6).



Abordons, maintenant une deuxième aspect « politique » de Jeanne, celui qui a conduit le gouvernement français, en 1920, il y a un siècle, à lui octroyer le titre d' « héroïne nationale » tout en décidant qu'elle sera officiellement fêtée, chaque année, au mois de mai, par les « corps constitués » de l'État républicain ! Ce fut une décision inattendue et pour le moins surprenante, de voir une sainte de cette stature honorée par une république laïque et violemment anticléricale. Elle a été authentifiée par une loi qui précisait, dans son article 1 :

La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Article 2 : Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans [...] La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fort bien, mais avez-vous entendu dire ou constaté que cette fête ait été « célébrée » ou solennisée régulièrement chaque année, depuis 1920, au moins dans la capitale, Paris, ou encore dans chaque ville ou village de France, en présence d'un élu officiel de la nation, maire, conseiller régional ou départemental ou municipal, député, sénateur ? Pratiquement jamais, hormis à Orléans. Alors, pourquoi instituer une telle décision et ne pas imposer les moyens de la faire appliquer ? C'était pourtant la reconnaissance du rôle politique capital, tenu par Jeanne d'Arc, pour sauver la France, envahie et occupée par l'ennemi. Il fut largement aussi méritoire et valeureux que celui qu'on attribue à De Gaulle depuis 1945... Au moins il y eut une formation politique qui l'a appliquée avec ponctualité, ce fut *L'Action française* à qui il faut reconnaître ce mérite.

Mais cela n'a rien de bien surprenant car ses principaux représentants ou écrivains n'ont jamais cessé de louer la « Sainte nationale ». En particulier Charles Maurras dans son livre *Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon* (paru aux Éditions Flammarion, en 1937). La partie consacrée à notre héroïne est intitulée *Le bienfait politique de Jeanne d'Arc. L'amie des mauvais jours*. Dans son avant-propos, il écrivait :

« Tant que la France, heureuse, a été retenue dans les voies de son développement ordonné, ou

qu'elle y revenait sans de trop longs retards, les Français ont paru assez oublieux, sinon tout à fait ingrats envers Jeanne. Aux jours difficiles, quand il a fallu se ressaisir ou se rassembler, le souvenir de la Libératrice a été réveillé par les affinités patentes des crises et des temps. Nos épreuves ont fait voir cela peu à peu. Elles ont opéré comme le statuaire qui frappe la pierre à grands coups pour en faire sortir une ressemblance divine. Plus les misères qui avaient suscité et appelé la Pucelle se sont renouvelées, plus nous avons dû soupirer après quelque retour de la forte vertu et du bienheureux sacrifice, d'Orléans à Reims et de Reims à Compiègne, firent fructifier les actions des Victorieux.

« L'honneur que rend un peuple aux hautes parties de lui-même ne saurait se confondre avec le culte béat décerné en bloc à l'ensemble de ses éléments, quels qu'ils soient. Ces apothéoses confuses du hasard inconnu, ces canonisations de la multitude anonyme choisissent peu ou mal : ici, l'Église et la Patrie ont cueilli la fleur de la fleur. Mais cette fleur est vraie. Elle porte avec soi le charme de son naturel. Les senteurs du terroir s'en exhalent avec une force hardie, une profonde et persistante fidélité. Cette image historique tendra donc nécessairement à s'élever, de plus en plus, au rang de modèle et de loi. Mais de loi juste, d'un modèle héroïque et saint, qui fut mesuré et humain.

« Peut-être un jour pourra-t-on dire qu'après nous avoir délivrés d'un joug étranger, l'héroïne nous a légué une pensée qui nous défend et qui nous sauve d'autres maux, étrangers, eux aussi, aux choses de chez nous : fausses vertus ou faux progrès, développements artificiels, plans de réformes prétendues, mais incompatibles avec l'être de la Patrie. D'ores et déjà, la connaissance exacte du personnage de Jeanne d'Arc emporte un grand bienfait, car nous pouvons y distinguer ce que les orateurs révolutionnaires et les historiens romantiques ont pitoyablement confondu.

« Cette héroïne de la Nation n'est pas l'héroïne de la Démocratie. Tout nous autorise à dégager fortement cette différence, hors de laquelle il n'y a que déviation complaisante ou déduction d'erreurs de fait. Cette belle enfant de la France fut-elle seulement une fille du peuple dans le sens d'ignorance, d'inculture, d'inéducation que recouvre cette épithète ? La vérité de l'histoire n'est guère favorable à l'intérêt de classe et de faction qui ne peut qu'affadir la personne de Jeanne d'Arc.

Sa vraie figure serait plutôt celle d'une petite bourgeoisie française, de cette bourgeoisie rurale qui composait et qui forme encore le plus touffu, le plus vivace élément du pays ; classe moyenne très étendue, tellement étendue qu'il n'y eut jamais beaucoup de "peuple" en France (...) Jeanne en était si bien, elle adhérait si peu à ce que nos contresens habituels appelleraient prolétariat flottant et sans racines, ou une paysannerie asservie, qu'on lit distinctement dans sa pensée et dans son cœur, les trois idées directrices de l'ancien Tiers-État français : le Patrimoine maintenu et la Patrie sauvée par la Royauté rétablie ».

La partie de l'ouvrage de Maurras consacrée à Jeanne d'Arc est constituée de dix-sept courts chapitres, au cours desquels nous relevons quelques passages qui honorent son auteur et prouvent qu'il a très bien compris le sens de la mission politique de l'héroïne.

Nous mentionnons les titres de certains d'entre eux :

De l'intelligence de Jeanne.

Génie militaire de Jeanne.

L'autre génie : « S'il existe une connaissance positive des moyens militaires de Jeanne d'Arc, rien ne donne le droit de douter qu'il puisse y avoir une science de la politique par laquelle Jeanne a servi son patriotisme inspiré (...) Le principe de son devoir est bien religieux. Mais le but en est national : sa conscience l'oblige au patriotisme et, devant l'invasion, à l'effort libérateur ».

L'art militaire dominé par la politique : « Après l'heureuse aventure du déblocage d'Orléans (...) et avant de rien tenter de nouveau, il fallait donc qu'il n'y eût plus de Dauphin, si gentil pût-il être, mais bel et bien un Roi, un Roi certain pour tous, un Roi reconnu, acclamé, enfin sacré, le Roi ».

La légitimité : « On ne saurait trop admirer en Jeanne d'Arc le vivant reflet de la résistance instinctive de son pays (...) L'élément proprement patriote de l'œuvre de Jeanne d'Arc est légitimiste. Le caractère de son œuvre politique fut de reconnaître, affirmer, annoncer, consacrer le Roi légitime ».

Conscience : « Pourquoi Jeanne n'eût-elle pas reçu, sinon conçu, les idées éternelles de la politique française qu'illumine son beau génie ? Sa langue, nette et forte avec les soldats, prend toutes les hauteurs nécessaires quand il faut affirmer les droits sacrés de la couronne ».

Hierarchies : « Ni son amour de la paix, ni son horreur du sang, ni sa sainteté ne la dressaient contre les puissances du monde. La bataille devant être, il fallait que la bataille fût, non pour établir une pandémocratie dans la République chrétienne, mais pour que, sous le Roi du ciel, régnât très régulièrement un Roi de la terre, dans un royaume organisé avec le minimum de faiblesses humaines et le maximum de bon ordre naturel ».

Le libéralisme écarté.

De la volonté nationale : « Une prétendue volonté nationale ne causait à Jeanne aucune intimidation. Elle en riait ouvertement avec ses capitaines. Elle eût ri davantage si quelqu'un lui eût proposé quelque beau Champ de Mai dans les vertes plaines de Loire, où l'on eût convié le peuple de France de voter ! (...) Notre fille des champs n'était pas démocrate. Je ne crois pas qu'elle ait perdu grand temps contre les scrupuleux et contre les couards qui auraient voulu commencer par s'assurer l'assentiment du "peuple" afin de frapper d'effroi le régent d'Angleterre et le duc de Bourgogne ».

Puis la conclusion de Maurras s'achève par ces mots :

« Le solide honneur de la France est de se prévaloir de la plus belle race de rois. Face à l'éternité, dans une agonie imprégnée du sentiment religieux le plus pénétrant, comme il faisait son examen de conscience tout haut devant sa cour, Louis XIV laissa tomber du lit de mort ces paroles : *Je m'en vais, mais l'État demeure toujours. Continuez à le servir, Messieurs.*

« Ainsi peut s'exprimer l'espérance terrestre. Elle n'est pas impie. Il ne me semble pas qu'il puisse être interdit d'honorer en sainte Jeanne d'Arc la fidélité à ce qu'il y a de moins caduc dans cet ordre demi-divin de notre Patrie naturelle : le Roi, l'État ».

Jean SÉCHET

(1) Extrait de *La vraie mission de sainte Jehanne d'Arc. Jésus-Christ, Roi de France*, par Louis-Hubert et Marie-Christine Remy (Éditions Les Amis du Christ Roi de France, 400 p., 2012).

(2) M^{sr} Henri Delassus, *La Mission posthume de sainte Jeanne d'Arc et le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ* (Éditions Saint Rémi).

(3) Auteur de *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* (paru en 1885, réimpression en 2009 aux Éditions Saint Rémi).

(4) L.-H. Remy, *op. cit.*

(5) Radio-message du 25 juin 1956, à la France, à l'occasion du cinquantième centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, en la cathédrale de Rouen, rendue au culte après sa restauration. Précédemment, le cardinal Pacelli (futur Pie XII), avait prononcé un *Discours sur la vocation de la France*, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 13 juillet 1937.

(6) Cette étude était parue dans la revue *Lecture et Tradition*, en 1990 (n° 155), puis en 2008 (n° 375-376) et a été récemment publiée en un seul livret, aux Éditions de Chiré, en 2016.

1430-1930, cinq siècles de représentation de Sainte Jeanne d'Arc



La seule représentation contemporaine de Jeanne d'Arc que nous connaissons date de 1429, elle est dessinée en marge d'un registre par Clément de Fauquembergue lequel, greffier du parlement de Paris ne l'avait jamais rencontrée ; seuls les dessins de l'étendard et l'épée ont une certaine authenticité. Il est très probable que

des images pieuses (bois gravé) circulèrent dès après la mort de Jeanne aucune ne nous est parvenue.

Au plan littéraire, peu d'années après le supplice de Rouen un auteur sans grand talent eut le mérite d'écrire *Le Mystère du siège d'Orléans*, long drame (plus de 20 000 vers) qui tomba rapidement dans l'oubli. Dans quelques vers du *Ditié de Jeanne d'Arc* écrits en 1429 Christine de Pisan affirme déjà que Jeanne d'Arc est de Dieu. Villon dans sa *Ballade des dames du temps jadis* (1461) la décrit en quelques mots comme une bonne Lorraine.

C'est à raison que Maurice Barrès affirmera cinq siècles plus tard « ... il faut chercher le vrai visage de la Pucelle... dans les deux procès de condamnation et de réhabilitation ».

Il fallut attendre la fin du XVI^e siècle pour que soit représenté un nouveau drame écrit par Fronton du Duc, prêtre jésuite, intitulé *Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans* qui ne connut qu'un succès éphémère. À la même époque Shakespeare présente sa trilogie consacrée au règne d'Henri VI d'Angleterre dans laquelle il met en scène Jeanne d'Arc dont il souille la mémoire en la présentant comme sorcière, figure qui sera hélas maintes fois reprise.

Le français Jean Chapelain (1595-1674) se lance dans l'écriture d'un poème épique à la gloire de Jeanne d'Arc qui s'annonçait comme un chef-d'œuvre, mais qui fut vite décrié. Bien pis l'écrit déclenche la réaction de Voltaire qui dans une œuvre provocatrice hélas largement diffusée (plus de 125 éditions) traîne Jeanne dans la boue en plaisantant autour de sa virginité, vulgarité qui se retrouvera chez divers auteurs dans plusieurs écrits postérieurs. Beaumarchais et les encyclopédistes ne manqueront pas de la ridiculiser.

En 1802 l'allemand Schiller présente à son tour une *Jungfrau von Orléans*, guerrière intrépide incarnant un certain patriotisme qui fera école mais qui transmet également une image par trop imprégnée des idées de Shakespeare. Mais après le sacrilège de Voltaire elle fut bien acceptée.

Avant le tournant du XIX^e siècle, aucune autre œuvre littéraire ne vaut vraiment de s'attarder.

En 1691 François Couperin avait composé une sonate inspirée par Jeanne ; ce fut l'une des rares contributions musicales marquantes.

Nous ne trouvons pratiquement pas de témoignage de la sculpture monumentale autre que le souvenir d'une statue de Jeanne datant de 1502 qui ornait le pont d'Orléans mais fut refondue en 1792.

Le Premier Empire fit élever, toujours à Orléans, une Jeanne d'Arc très militaire, exaltée et brandissant une bannière qui fait penser au drapeau tricolore.

Chacun serait en droit de s'étonner que dans aucune discipline toute cette riche période artistique qui couvre les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles soit aussi muette sur Jeanne d'Arc, les Français l'avaient-ils oubliée ?

De 1430 au XIX^e siècle chaque année seule Orléans a commémoré sa délivrance, Rouen n'a glorifié Jeanne d'Arc qu'en 1631 et 1731 ; c'est tout et c'est bien peu.

Ainsi, Jeanne d'Arc est souvent ignorée et ceux qui la connaissent en ont pour la plupart une image fautive lorsque nous entrons dans le XIX^e siècle qui va tout bouleverser et donner enfin à Jeanne des défenseurs.

Les Bourbon ayant retrouvé leur trône faciliteront la glorification de celle qui fut la restauratrice de la Monarchie.

En 1817 un historien scrupuleux Le Brun des Charmettes publie son *Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans*, fondée sur les réponses de Jeanne à ses juges. La connaissance de Jeanne gagnera avec l'édition du *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, ouvrage de Jules Quicherat. En 1841 Michelet consacre une part de son histoire de France à Jeanne d'Arc ; l'ouvrage, fort sujet à caution, connaît un succès qui contribue à faire de Jeanne l'héroïne de la patrie. Plus tard l'œuvre considérable du RP Ayroles (1828-1921) prendra une part importante dans le fait que Jeanne ait été déclarée vénérable en 1894.

Les auteurs dramatiques pourvoient abondamment au souvenir de Jeanne d'Arc ; certaines pièces connaissent un succès dû le plus souvent à la qualité des interprètes telles que Mlle George ou Rachel qui fit que beaucoup fut pardonné à des pièces où l'histoire était bien mal traitée.

Les librettistes et les compositeurs d'opéras ne veulent pas demeurer en reste. Le bon côtoie le pire. Ainsi Frantz Liszt compose une magnifique *Jeanne au bûcher* sur le livret d'Alexandre Dumas père. De son côté Verdi présente en 1845 une *Giovanna de Arco* dont on peut apprécier la très belle musique mais qui nécessite de tout oublier de l'histoire contée à partir d'une piètre connaissance de la vie de Jeanne ; de plus Verdi y affiche son idéologie républicaine. D'autres musiciens dont Rossini profitent de la vogue en s'inspirant le plus

souvent hélas de Schiller. Charles Gounod produit en 1873 un opéra en cinq actes qui ravive le patriotisme français.

Bons ou mauvais ces différents courants ont imposé peu à peu l'image, nous pourrions dire deux images de la Pucelle d'Orléans.

Dans l'effervescence artistique du temps, toutes les disciplines vont en faire leur sujet favori ; peinture et sculpture joueront un rôle majeur.

Le peintre Paul Delaroche fait sensation en exposant au salon de Paris de 1824 *Jeanne d'Arc, malade, est interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester* qui nous montre une héroïne d'origine modeste, qui bien qu'abandonnée par son Roi, accomplit sa mission malgré les sombres manœuvres du clergé. Ce tableau (*ci-contre*) avait été commandé par un Britannique vivant à Paris.



Le Second Empire conscient de l'intérêt grandissant en faveur de Jeanne commande au très célèbre peintre Ingres une toile qui sera présentée à l'Exposition universelle de 1855 la fameuse *Jeanne d'Arc au sacre du Roi Charles VII* (*ci-contre*) ; Jeanne d'Arc y apparaît auréolée, somptueusement vêtue les

yeux levés vers le Ciel, elle prend appui sur l'autel alors que, à genoux, son aumônier rend grâce. Le rapport à Dieu ne fait aucun doute.

Mémoire de droite dans le tableau de Ingres, mémoire de gauche dans celui de Delaroche, voilà le début d'un affrontement sans fin.

La grande période qui opposera « l'envoyée de Dieu » à la « libératrice de la Patrie » est ouverte, dès 1848. Michelet en avait fait une héroïne laïque. Monseigneur Dupanloup avait encouragé les catholiques au combat « *Jeanne est l'héroïne qu'il faut arracher à l'autre camp* »,

Après la sévère défaite de 1870 la toute jeune III^e République se doit de recréer la fierté du peuple français. La sculpture en constituera un moyen privilégié ; Paris transformée par Haussmann offre désormais de larges avenues, de multiples places, autant de lieux d'accueil d'une ornementation nouvelle. À

côté des nombreuses statues des Grands Hommes il apparaît de bonne politique de trouver une héroïne. Marianne ? Elle est l'allégorie de la République, elle n'est pas la France ! Alors que Jeanne d'Arc, de plus en plus présente et vénérée, est l'incarnation d'un peuple vertueux, elle est chrétienne mais fut condamnée par l'Église et abandonnée par son Roi ; Jeanne s'accorde aux convictions de la III^e République, Jeanne sera désormais l'héroïne nationale ! D'ailleurs à cette époque la statuaire johannique ne montrera pas une Sainte en prière ou une martyre mais une guerrière symbole de la défense nationale.

L'État décide d'ériger une statue place des Pyramides à Paris, l'ouvrage est confié au sculpteur Emmanuel Fremiet.

Ce ne fut pas sans renverser bien des usages de l'époque. Dans le domaine public les quelques représentations de femmes célèbres sont d'ordinaire rarement en pied et souvent placées discrètement dans un jardin. Située sur la magnifique rue de Rivoli, face au Palais du Louvre, la place des Pyramides est accueillante. Plus encore, c'est une statue équestre, mode de représentation jusqu'ici réservé aux Grands Hommes !



Dès lors les statues, qu'elles soient équestres ou en pied vont être érigées dans de nombreuses villes de France (cinq à Paris !) à l'initiative soit des municipalités soit de comités catholiques. Les décisions qui y conduisent firent souvent l'objet d'âpres débats politiques qui seront loin de colmater les fractures qui existent entre monarchistes et républicains.

Ces dissensions se retrouveront par la suite lors des hommages rendus par les uns à la sainte, par les autres à la patriote, manifestations où s'invitera également un activisme féminin qui estime qu'on a par trop oublié que Jeanne est aussi une femme modèle de vertu.

En 1884, Jeanne d'Arc fait son entrée au Panthéon où elle bénéficie d'une place de choix : le cul-de-four de l'abside ; c'est une gigantesque mosaïque à fond doré œuvre du peintre Ernest Hébert. Toujours au Panthéon, le peintre Jules-Eugène Lenepveu (1819-1898) se voit confier en 1886 un ensemble de panneaux illustrant les grands moments de la Vie de Jeanne d'Arc, le résultat est grandiose et cette peinture, purement descriptive, acquiert une renommée immense.

L'exposition universelle de 1889 présente un musée johannique permettant de retrouver les monuments où Jeanne d'Arc a laissé son empreinte.

Sur le plan littéraire, on remarque la trilogie *Jeanne d'Arc*, écrite par Charles Péguy en 1897 mais surtout *Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* qu'il publie en 1910. Outre ces deux œuvres on demeure stupéfait de constater qu'entre 1890 et 1914 le théâtre et, à un degré moindre, l'opéra créent environ 130 pièces de toutes formes, en vers ou en prose, lyriques ou non : saynètes, drames historiques, chroniques, tragédies... Des œuvres et des auteurs souvent occasionnels, aujourd'hui oubliés.



Boutet de Monvel « *Jeanne d'Arc* » Éd. Gautier-Languereau

L'un des premiers livres illustrés pour enfants est consacré à Jeanne d'Arc ; paru en 1896 il est l'œuvre remarquable de Louis-Maurice Boutet de Monvel (cf *bulletin n° 3 juin 2018*). Hymne offert à la nation française il fut certainement, vingt ans plus tard présent dans la pensée de nombreux jeunes poilus.

Au cours des vingt dernières années du siècle, quatre-vingt-cinq biographies de Jeanne sont recensées.

Le cinéma, nouveau-né, présente en 1899 un court métrage *Domrémy* des frères Lumière qui seront suivis par un film de Georges Méliès *Jeanne d'Arc*.

Quand le XIX^e siècle se termine Jeanne, la « bonne Lorraine » est bien présente dans l'esprit des Français. Sa béatification par le saint Pape Pie X le 16 avril 1909 donnera l'élan mystique qui manquait encore.

C'est le début de l'érection dans de nombreuses églises d'autels et de statues ainsi que de vitraux. En 1911 c'est au Touquet qu'une première église est dédiée à Jeanne d'Arc ; cette dédicace a été demandée par de généreuses dames anglaises pour être l'expression des regrets des catholiques anglais d'avoir brûlé Jeanne ! En 1912, à Lunéville la nouvelle église est consacrée à *Sainte Jeanne d'Arc* grâce à une dispense spéciale de Pie X.

C'est aussi en 1912 que le navire-école des officiers de « la royale » fut baptisé *Jeanne d'Arc* la tradition durera jusqu'en 2010.

L'élan artistique sera freiné par la guerre laquelle conduit à une union sacrée autour de Jeanne qui, avec la Vierge Marie et Thérèse de Lisieux devient l'une des principales dévotions des catholiques dans les tranchées. Croyants ou non croyants, tous la connaissent, tous savent qu'elle a mené les combats victorieux,

beaucoup la vénèrent. D'ailleurs de nombreux Français lui attribueront la victoire.

L'iconographie de Jeanne, celle qui boute l'ennemi hors de France, est très présente auprès des Poilus, elle les mène à l'assaut, figure sur leurs journaux, sur les cartes postales, sur divers objets fabriqués à partir d'étuis d'obus.

La paix revenue, Jeanne est partout, dans toutes les formes de l'art. Elle inspire de nombreux artistes peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens ; la littérature catholique ne cesse de faire ses louanges, les illustrés pour les jeunes sont édités en nombre. Jeanne est présente sur de nombreux monuments aux morts ; les foyers, comme les églises, accueillent sa statue de plâtre. De nombreuses institutions, des écoles, patronages, harmonies, fanfares se créent sous sa protection. On ne voit pas une procession sans la bannière de Sainte Jeanne d'Arc.

Le 16 mai 1920, le Pape Benoît XV procède à la canonisation de Jeanne. La Pucelle, la Bonne Lorraine, la sainte des tranchées est devenue sainte pour l'Église avant de recevoir en 1922 le titre de patronne secondaire de la France. Le 10 juillet 1920, le Président Deschanel signe la loi instituant la fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

La décennie qui nous conduit en 1930 s'avère moins prolifique que le fut le passé. Les œuvres littéraires les plus marquantes sont la *Sainte Jeanne d'Arc* de Bernard Shaw pièce en un acte et 6 tableaux (portée ensuite plusieurs fois au cinéma), et l'ouvrage en prose de Joseph Delteil qui sera la base du film de Dreyer *La passion de Jeanne d'Arc*, une véritable charge anti-catholique.

La statuaire est plus riche, plus chrétienne, grâce au talent de Maxime Real Del Sarte (Léon Daudet l'a appelé « le sculpteur de Jeanne ») qui, au sein de multiples œuvres, produit la superbe *Jeanne au bûcher* (ci-dessous) installée à Rouen en 1929 et maintes fois reproduite, son visage priant, totalement confiant en Dieu, nous la montre comme délivrée de la douleur du brasier. Nous ne saurions oublier *L'Ange de la Paix* qui orne chacun de nos bulletins et qui est mis en valeur par le décor spectaculaire du Palais des Ducs d'Aquitaine de Poitiers.

Bien loin de *L'Ange de la Paix*, la statue équestre de Jeanne par Holder Wederkinch qui orne le Pont de Bir-Hakheim à Paris depuis 1930 représente une guerrière qui n'est pas sans rappeler la statue de Chinon ; elle fut jugée trop « nordique » et rebaptisée *La France renaissante*.

Ainsi, de tout temps, Jeanne fit l'objet d'une lutte entre deux camps chacun désireux de s'approprier.

Jacques BOISARD



La Statue de Chinon, l'antagonisme républicains - cléricaux



Grâce à Jeanne d'Arc, Chinon a acquis un grand renom. En 1889 un groupe de notables locaux constitue un Comité d'initiative qui ambitionne d'honorer Jeanne. Dans le même temps, le Chinonais s'est donné un nouveau député en la personne de Jules Delahaye, homme jeune, dynamique, brillant orateur et nouveau venu dans le paysage politique local. Mais il est catholique, royaliste et rallié au général Boulanger ; tout cela ne convient pas aux républicains qui forment la municipalité. Désireux d'être utile à Chinon notre jeune député se rapproche du Comité d'initiative qui s'empresse de le porter à sa présidence. Ainsi le Comité devient départemental jouissant ainsi de capacités d'action plus larges.

Désireux d'agir dans l'intérêt commun Delahaye se rapproche du Maire de la ville pour lui proposer d'œuvrer ensemble pour ériger une statue monumentale à la gloire de Jeanne. Démarche rejetée à grands cris par les républicains qui en viennent à créer un Comité municipal pour lancer une souscription nationale car il n'est pas question de se voir doubler par les cléricaux ! Chinon dotée de deux équipes autour de deux projets reproduit l'antagonisme que l'on constate déjà au niveau national.

La course commence. Le Comité départemental présidé par Delahaye a déjà collecté des fonds et s'accorde avec le sculpteur François Sicard qui propose une statue mais se voit accusé de contrefaçon par son confrère Falguière. La statue est placée sous séquestre. Coup dur pour les commanditaires !

Entre-temps, le 21 novembre 1892, au Parlement, le député Delahaye a dénoncé à la tribune de la Chambre les compromissions de la classe politique dans le scandale de Panama qui inquiétera une centaine de parlementaires et ministres. Delahaye déjà homme à battre dans sa circonscription le devient aussi pour le gouvernement. Et cela fait bien l'affaire du Comité municipal qui espère bénéficier de la manne des subventions nationales.

Quant à la statue, une opportunité se présente. Le sculpteur Jules Rouleau a exposé au Salon de Paris d'avril 1892 la maquette d'une Jeanne équestre destinée à la ville d'Orléans que celle-ci a refusée au motif qu'elle s'apparente surtout à une guerrière. La statue est gigantesque, très onéreuse et démesurée pour Chinon mais elle suscite l'envie du Comité municipal qui, très habilement, arrive à convaincre le sculpteur que le refus d'Orléans risque de lui faire tort et qu'il gagnerait à l'offrir à Chinon.

Encore quelques subventions qui tombent en agitant l'idée de contrer Delahaye et la ville pourra financer la fonte de l'énorme statue de sept tonnes, son transport, le piédestal et le coût d'une fastueuse inauguration.

Nous sommes fin 1892, il faut faire vite car les élections législatives auront lieu le 20 août 1893, l'inauguration est fixée au 13 août, une semaine avant. Cette affaire sera rondement menée ! À l'heure dite tout est prêt, 40 000 personnes viennent admirer les rues pavées, applaudir les dragons qui défilent musique en tête, vibrer au son des salves d'artillerie, s'ébahir devant l'étonnant feu d'artifice, chanter, danser. Le ministre de la Marine préside entouré par une légion de préfets, sous-préfets, parlementaires ; on y va des discours et des remises de médailles... L'équipe municipale a tenu ses promesses et, à l'occasion, a promu son candidat, M Leffet qui sera opposé huit jours plus tard à Jules Delahaye le député honni grand absent des festivités du 13 août auxquelles il n'avait pas été convié !

Leffet l'emporte de 704 voix ce qui semble peu ; eut-il été battu si l'enthousiasme provoqué par l'éclat des fêtes avait eu le temps de se refroidir ?

Les républicains avaient gagné la partie et Chinon possédait sa statue. Plus tard elle en recevra deux autres plus conformes à la réalité chrétienne.

Source : Bulletin des Amis du Vieux Chinon, Tome VII

Jeanne made in USA

En 1917 de jeunes soldats américains embarqués en scandant « Joan of Arc, Joan of Arc » vinrent renforcer les lignes alliées ; Jeanne avait été choisie pour stimuler leur enthousiasme. Qu'est-ce qui, dans ce pays lointain, en avait fait la popularité ?

Lors de la guerre d'Indépendance, Jeanne fut l'héroïne anti-anglaise qu'exprima le théâtre américain débutant ; puis Nordistes et Confédérés en firent chacun leur modèle. S'en suivirent les publications de romans, de biographies, de pièces de théâtre prenant pour la plupart de grandes libertés avec l'histoire et faisant de Jeanne une véritable démocrate porteuse des idées révolutionnaires. En 1895 Mark Twain, célèbre écrivain américain lui avait dédié son « Souvenirs personnels sur Jeanne d'Arc » énorme ouvrage qui a demandé quatorze ans de travail pour contribuer considérablement à faire connaître Jeanne aux États-Unis.

Plus tard Jeanne fut associée à des causes très éloignées de sa mission comme la promotion des droits de la femme, ou présentée brandissant une hache et détruisant des barils d'alcool. De nombreuses initiatives conduisirent à l'érection de statues (souvent venues de France) et à l'entrée dans les musées de tableaux présentant Jeanne d'Arc. En 1916 Cecil B. de Mille présenta son premier film à grand spectacle « Joan the Woman ». Avec la guerre l'engouement atteint son paroxysme ; Jeanne fut alors utilisée au travers de chants, de timbres ou d'affiches destinées à entretenir une ferveur patriotique qui gagna de nombreux citoyens. Ci-dessous : Jeanne fait la promotion des timbres émis pour financer l'effort de guerre.)

Pour la plupart, les jeunes soldats ne quittèrent pas notre pays sans avoir effectué un pèlerinage à Domrémy emmenant avec eux, espérons-le, l'image plus vraie de l'envoyée de Dieu.

D'Orléans à Patay, la fulgurante épopée

Orléans. La prise du fort des Tourelles par Jeanne d'Arc s'avéra décisive. Le lendemain, dimanche 8 mai, « les Anglais désamparèrent leurs bastides et levant le siège se mirent en bataille. (...) Pourquoi la Pucelle et plusieurs autres vaillants gens de guerre et citoyens sortirent d'Orléans en grande puissance et se mirent et rangèrent devant eux en bataille ordonnée, et en tel point furent très près l'un de l'autre, l'espace d'une heure entière, sans se toucher » (*Journal du siège d'Orléans*). Tous voulaient guerroyer, mais Jeanne s'y opposa. « ce que les Français souffrirent de très mauvais gré, obéissant au bon vouloir de la Pucelle qui leur commanda et défendit dès le commencement que pour l'amour et l'honneur du saint dimanche ils ne commencent point la bataille ni ne fassent assaut aux Anglais ; mais si les Anglais les assaillaient, ils se défendissent fort et hardiment et qu'ils n'eussent aucune peur et qu'ils seraient les maîtres ». (*Ibid*).

Le 11 juin, vêtue tout de blanc elle quitte Orléans à la tête de 1200 hommes d'armes, 600 archers et l'artillerie pour aller reprendre les places fortes tenues par les Anglais sur les bords de Loire.

La première, Jargeau, abrite une garnison de 700 hommes d'élite commandés par Suffolk. Sous les remparts Jeanne lui lance « Rendez la place au Roi du Ciel et au gentil roi Charles, autrement il vous mercherra ! » ; les Anglais répondent par des injures. Le lendemain Jeanne fixe un point vulnérable pour porter l'assaut, une tour d'angle qui est abattue en trois coups de bombarde. « En avant gentil duc ! » crie-t-elle à d'Alençon qui craint, soutenu par ses capitaines, que l'on aille un peu trop vite en besogne. Jeanne rétorque alors « Ne craignez aucune multitude et ne faites point difficulté de donner assaut à ces Anglois ; car Dieu conduit votre œuvre. Il faut besogner quand Dieu le veut et Dieu besoignera ! ». Elle plante son étendard sur le fossé « et incontinent bien grand nombre de gens d'armes et de commun saillirent dedens et commença l'assaut très dur, lequel dura de trois à quatre heures. Et enfin la place fut prise qui sembloit chose impossible la prendre d'un assaut ». (*Perceval de Cagny*).

La petite ville de Meung située à 15 kilomètres d'Orléans contrôlait un pont qui coupait la communication vers Reims, ce pont aux mains des Anglais fut repris par Jeanne le 15 juin ; les Anglais débordés se sont repliés sur Beaugency

« Le jeudi suivant 16^e jour de juin, la Pucelle, le duc d'Alençon et toute la compagnie, à l'heure de midi, vinrent mettre le siège devant la place de Beaugency (...). Et tout

le surplus du jour eurent lieu des escarmouches devant la place. Et la nuit furent assises les bombardes et canons ». (*Cagny*). Les Anglais abandonnèrent aussitôt la ville pour se réfugier dans le château que les Français s'empressèrent de

bombarder. Démoralisée la garnison anglaise capitule dans la nuit du 16 au 17 juin, ayant obtenu la vie sauve, elle court se réfugier à Meung. Dans le même temps, une colonne de secours anglais sous les ordres de Falstolf fait sa jonction avec les forces de Talbot et ses archers à Janville, les Anglais envisagent même de reprendre la situation en main. Mais quand ils apprirent la reddition de Beaugency, ils préférèrent reprendre la route de Paris sans doute persuadés que les Français, comme ils l'avaient fait le dimanche 8 mai à Orléans, ne les poursuivraient pas.



Mais ce 18 juin était un samedi et quand Jeanne, au petit matin apprit la fuite des Anglais elle décida de les poursuivre. Ce fut la bataille de Patay.

« ... Lorsque l'éventualité de la bataille se précisa, les chefs, inquiets, se réunirent pour délibérer. Jeanne s'invita à leur réunion ; après tout, le chef nominal était d'Alençon, mais il avait pour recommandation de la consulter. Elle accueillit la nouvelle sur le ton de la plaisanterie : "avez-vous vos éperons ?" demanda-t-elle. Les capitaines prirent la chose au tragique : faudrait-il encore fuir comme en février, au Rouvray ? Jeanne les rassura, ce seraient les Anglais qui fuiraient et les éperons serviraient lors de leur poursuite. D'Alençon, ainsi encouragé, décida de continuer la série de "miracles" commencée à Orléans : on attaquerait ! L'avant-garde française fut composée de La Hire, de Vaintrailles, de Boussac et de leurs compagnies. Ils avaient chacun sous leurs ordres une soixantaine de lances, soit peut-être 700 combattants à eux trois, mais sur ce nombre, il n'y avait que 180 cavaliers. (...) Normalement, l'avant-garde française devait avancer jusqu'au moment où elle apercevrait l'ennemi, puis elle devait prévenir le gros de l'armée et l'attendre avant de commencer la charge. Cependant, lorsque les capitaines s'approchèrent de Saint-Sigismond, ils ne se doutaient pas que les archers de Talbot les attendaient là. Ces derniers ne s'attendaient pas non plus à voir les Français arriver aussi tôt, car apparemment, ils venaient juste de se déplacer pour adopter une nouvelle position, plus resserrée et mieux défendable et rien n'était prêt pour accueillir l'ennemi ! Alors qu'ils se déployaient, ils virent arriver un cerf, probablement débusqué par l'approche des Français et ils se mirent à crier pour le faire fuir (à l'époque, l'apparition d'un cerf lors d'une bataille était de mauvais augure). L'avant-garde française, découvrant ainsi à l'oreille la proximité des Anglais, ne s'arrêta pas comme elle aurait dû : emportés par l'enthousiasme de La Hire, qui semble avoir été extraordinairement frappé par la venue de Jeanne (elle réussit même à l'empêcher de jurer), les

cavaliers français passèrent au galop et se jetèrent brutalement sur les archers de Talbot. Ces derniers, pas encore opérationnels, furent littéralement aplatis contre les haies qui bordaient le chemin et Talbot fut capturé au passage par un écuyer.

Les Français continuèrent, ensuite à vive allure, vers les forces principales anglaises qui se déployaient à quelques kilomètres de là. Arrivés dans la vallée de la Retrève, ils ne ralentirent pas davantage. Là aussi, les archers anglais n'étaient pas prêts. Ils devaient aligner leurs chevaux, les entraver trois par trois, gagner leur emplacement de tir et, planter en avant de celui-ci, les pieux ferrés dont ils étaient munis et qui formaient une sorte de cheval de frise. Il fallait du temps !

« À vrai dire, les 180 cavaliers de la Hire, Xaintrailles et Boussac n'étaient pas assez nombreux pour vaincre l'armée anglaise à eux seuls. Mais, ils pouvaient la désorganiser en l'empêchant de se mettre en rang de bataille et tuer facilement les archers qui n'avaient pas d'armures. Ils s'y employèrent avec ardeur. La bousculade ne dura probablement que quelques dizaines de minutes, le temps pour que le corps principal des Français commençât à arriver sur les lieux.

« (...) Toujours à cheval, Fastolf retourna précipitamment vers l'avant-garde dans l'idée de la faire intervenir comme réserve. Mais, cela provoqua l'effet inverse : voyant leur chef arriver au grand galop, les hommes de l'avant-garde s'imaginèrent que celui-ci s'enfuyait et prirent la fuite à leur tour. La bataille était d'ailleurs déjà perdue. (...) Scales était prisonnier capturé par un écuyer, les archers massacrés et les Français s'occupaient déjà à prendre les survivants. Furieux, parlant de se faire tuer sur place, Fastolf fut alors emmené par ses écuyers vers Janville, 20 kilomètres plus au nord, où la poursuite cessa.

« Les Français avaient eu toute latitude de tuer ou de capturer, à leur convenance, ceux qu'ils voulaient : ils étaient à cheval et une bonne partie des fuyards était à pied. Il y aurait eu 2000 Anglais tués et 200 prisonniers. (...).

« Les Anglais – surtout Talbot – avaient cherché la victoire pour rattraper la levée du siège d'Orléans. Tout ce qu'ils avaient gagné était une défaite supplémentaire, bien sanglante. La plus proche armée anglaise (...) se trouvait désormais à des centaines de kilomètres du théâtre d'opérations. Les vainqueurs avaient les mains libres pour les mois à venir. D'autant plus que, contrairement à Verneuil où les vainqueurs anglais avaient subi de très lourdes pertes, les Français n'avaient cette fois perdu pratiquement personne : de un à trois tués, selon les sources qui semblent prendre un malin plaisir à affecter d'en ignorer le nombre exact. (...) Plus grave encore pour les Anglais : de tous les chefs présents, seul Fastolf avait pu s'échapper. Le commandement anglais était annihilé. Il ne fallait pas compter sur Bedford pour rétablir la situation : il n'avait jamais fait preuve de grande qualité militaire et il venait de se montrer pusillanime en abandonnant la responsabilité des opérations à Scales.

« Certes, Jeanne n'a pas commandé les troupes. Mais, il est incontestable que c'est sous son impulsion que la bataille a été livrée et que la victoire est largement due au renversement du moral provoqué par sa présence : les Anglais ont été hésitants, timides et ont paniqué au moment critique. À l'inverse, les Français ont attaqué avec hardiesse, pour ne pas parler de folie furieuse : on a rarement vu 180 hommes s'attaquer à 2 200, chiffre ne recouvrant d'ailleurs que les pertes anglaises (tués et prisonniers) : on ignore le nombre des fuyards – parmi lesquels se trouvent les hommes qui composaient l'avant-garde – et donc l'effectif complet de l'armée vaincue.

“On manque certainement d'adjectifs pour qualifier l'état d'esprit des Français au soir de Patay : Jeanne avait promis la victoire au nom de Dieu et la victoire était là, spectaculaire, brutale, complète. Pour les soldats, Jeanne est désormais la preuve vivante que Dieu est avec le roi de France. Et les armées ont toujours aimé mettre Dieu de leur côté.

“Le lendemain, l'armée se remit en marche pour Orléans, avant de rejoindre le Dauphin à Gien, où devait se décider la marche vers Reims et le sacre.”(1)



Le général russe Dragomirow (1868-1955) écrivait, dans sa *Jeanne d'Arc* traduite en français en 1898, que Jeanne était “l'un des plus grands capitaines de tous les temps” saluant son œuvre de délivrance comme “une merveille hors de proportion avec tout ce que présente l'histoire du monde”. Il s'extasia sur les exploits de la Pucelle : le 10 juin seulement, on lui permit de marcher avec l'armée du duc d'Alençon, pour dégager les ponts que les Anglais continuaient d'occuper sur la Loire. Le 14 juin, elle prit d'assaut Jargeau ; le 15, le pont de Meung ; le 17, elle occupa Beaugency ; le 18, elle défit Talbot et Falstolf, dans une rencontre en rase campagne. Résultat pour les cinq jours : deux assauts et une bataille ; voilà qui n'eût point déparé la gloire de Napoléon lui-même, et voilà ce que Jeanne savait faire quand on ne l'entravait pas. » (2)

« D'après tous les témoignages d'époque recueillis sur Jeanne d'Arc et repris par des pléiades d'auteurs, on comprend que tout ce qu'elle entreprenait ne l'était que dans un très grand esprit de foi et de mysticisme. Ceux qui refusent d'entrer dans cet esprit et tentent d'expliquer autrement sa mission ne peuvent comprendre les succès et les fruits de la fulgurante épopée française qui la mena de prodiges en batailles gagnées jusqu'à sa capture, et finalement au procès révélateur puis au bûcher final. » (3)

JB

(1) Extrait conférence de M. Olivier BOUZY, Responsable Scientifique de la Maison de Jeanne d'Arc à ORLEANS

(2) Extrait de la notice « Dragomirow » du *Dictionnaire Encyclopédique de Jeanne d'Arc* par Ambrogio et Le Tourneau – Ed. Desclée de Brouwer 2017

(3) Louis Fontaine in *Le sang et la gloire* – Éditions de Paris 2004 p. 190

Page précédente, enluminure par Jean Chartier – Paris BNF - ornant *La Cronicque du temps de tres chrestien roy Charles, septisme de ce nom, roy de France* -

SOUTENEZ L'ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC

Vos nom et adresse complète :

Envoi par poste, abonnement d'un an 12 €

Soutien à l'association don libre €

Total du versement €

à l'ordre de Ass. Sainte Jeanne d'Arc, à adresser à
Laurent COGNY – - 5 bis, rue Jean Jaurès – Bât A
- Appt 8 – 86 000 POITIERS